



## Contre-lettre et acte authentique - pas les mêmes signataires

-----

Par Mauricet

Bonjour, est-ce qu'un acte notarié signé de toutes les parties (parents et enfants dans le cadre d'une donation-partage) a plus ou autant de valeur qu'une contre-lettre signée uniquement par les enfants? La contre-lettre contredit une information de l'acte notarié